

# Convention de mise à disposition d'un hébergement Renouvellement

Entre

**M. et Madame** .....  
Demeurant.....  
dénommé « *le propriétaire* », d'une part.

et

**L'association Digemer** - Réseau d'hospitalité pour des demandeurs de droit au séjour du Pays de Brest - est une association déclarée en sous-préfecture de Brest, en date du 13/03/2014,  
Numéro SIRET : 81904024700010,  
Siège social : 30 rue docteur Charcot, 29200 Brest,  
représentée par M. Jean LE VELLY, son président,  
dénommée « *le bénéficiaire* », d'autre part.

Datée du ....., une convention de mise à disposition d'un logement prévoyait une durée d'hébergement de 6 mois, à compter de l'entrée dans le logement qui s'est faite le .....

La convention initiale courait jusqu'au.....

Un bilan positif de l'expérience aboutit à la rédaction d'un renouvellement de cette convention. En effet, compte tenu des incertitudes qui demeurent et de la précarité du statut de la famille hébergée, la volonté de chacune des parties est de prolonger la durée d'hébergement de 6 - ou 12 - mois supplémentaires, soit jusqu'au .....

Ainsi, la convention d'hébergement est prolongée.

Toutes les stipulations de la convention initiale et du présent acte ont été convenues et arrêtées par les parties contractantes qui affirment en avoir eu lecture.

Fait à Brest, le.....

**M. et Madame**  
Le propriétaire

**Monsieur Jean LE VELLY**  
Pour l'association **Digemer**, le bénéficiaire